

## DEMANDE DE BRANCHEMENT AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT Et AUTORISATION DE DEVERSEMENT PERMANENTE

A retourner impérativement à : [cyclesdeleau@casgbs.fr](mailto:cyclesdeleau@casgbs.fr)

### PARTIE À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

#### DEMANDEUR

NOM et Prénom / raison sociale : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Numéro de SIRET (si concerné) : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : ..... email : .....

#### PROPRIÉTÉ À RACCORDER

Adresse : .....  
La propriété est :  
 un pavillon  un immeuble collectif  une copropriété  un établissement public, industriel, commercial (eaux usées non-domestiques)

Surface au sol en m<sup>2</sup> : ..... Nombre de logement : .....

**Cas d'une construction existante**

Indiquer où sont évacuées les :  
**Eaux Usées** (cuisine, sanitaire, WC) : .....  
**Eaux Pluviales** (toitures, drains, cour) : .....

**Cas d'une construction neuve ou projetée**

Numéro des documents d'urbanisme (PC, DP, CU...) :  
.....  
Date de délivrance : .....

### VOTRE DEMANDE CONCERNE UN RACCORDEMENT et/ou un DEVERSEMENT

Nombre et nature du branchement ou du déversement nécessaire :

\_\_\_\_\_  **Eaux Usées**                      \_\_\_\_\_  **Eaux Pluviales**

Localisation des branchements et déversements : .....  
.....

#### IDENTITE DE LA PERSONNE REDEVABLE DE LA PARTICIPATION AU FINANCEMENT POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)

DEMANDEUR : pas de renseignement complémentaire

AUTRE : Nom et Prénom ou raison sociale : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Numéro de SIRET (si concerné) : .....  
Adresse : .....

## PIÈCES À JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA DEMANDE

- ✓ Le devis des travaux de l'entreprise sélectionné et la justification de ses qualifications et de ses assurances
- ✓ Un plan coté du projet (vue de dessus) indiquant l'implantation, les matériaux, le diamètre de toutes les canalisations de la limite de propriété vers le réseau de raccordement
- ✓ Un plan coté du (vue en coupe) indiquant les profondeurs et la pente du futur branchement
- ✓ Pour les eaux pluviales, en cas d'impossibilité de gérer les eaux à la parcelle (à justifier par une étude de sol spécifique), un plan projet indiquant l'implantation, la nature et le dimensionnement des ouvrages de stockage et de régulation des eaux pluviales dans la limite définie par le service. Le débit de fuite maximum ne doit pas excéder 1l/s/ha pour une pluie de retour décennal conformément au SDAGE 2022-2027 du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands.
- ✓ Pour les rejets d'assainissement autres que domestiques (industriels, rejets de chantier etc.) il faudra fournir les documents techniques concernant le prétraitement adapté aux effluents avant rejet (séparateur d'hydrocarbures, déboureur/décanteur, séparateur à graisses etc.).

Je soussigné(e).....demande l'autorisation de construire (ou modifier) un branchement sur le réseau d'assainissement communautaire dans le respect de la séparation des **Eaux Usées** et des **Eaux Pluviales** avec une gestion à la parcelle.

Je m'engage à :

- Respecter le règlement d'assainissement (RSI) et les prescriptions techniques associées de la CASGBS
- Faire réaliser les travaux conformément aux prescriptions techniques de la direction des cycles de l'eau de la CASGBS
- Sélectionner, conformément à la réglementation relative aux travaux sur domaine public, une entreprise intervenante disposant de personnel habilité AIPR et CATEC (si espace confiné ou travaux à grande profondeur), et s'engageant à respecter les obligations préalables de déclaration de travaux (DT-DICT),
- Informer **15 jours** à l'avance la direction des cycles de l'eau de la CASGBS du début des travaux
- A exécuter les travaux après l'obtention de l'accord écrit du service cycles de l'eau
- A réaliser un **constat de fin de travaux avant remblaiement en présence de la direction des cycles de l'eau** ou de son exploitant
- Mettre hors service, vidanger et combler les installations d'assainissement non-collectif après déconnexion
- A fournir le plan de recollement de mes installations si possible.
- Solliciter une autorisation préalable à tout rejet d'effluents non domestiques

Je m'engage à régler la taxe résultant de cette demande :

- Participation au Financement de l'Assainissement Collectif conformément à la délibération DEL23-23 du conseil communautaire du 25 mai 2023 (titre émis par le Trésor Public – PFAC).

A ..... , le .....

Signature, précédée de la mention Lu et Approuvé

## ENTREPRISE SÉLECTIONNÉE

**Vous pouvez choisir de faire réaliser les travaux par le prestataire de la CASGBS ou par une autre entreprise spécialisée en travaux d'assainissement.**

### PARTIE À REMPLIR PAR L'ENTREPRISE DU DEMANDEUR

Je soussigné.e .....

agissant en qualité de.....

pour le compte de l'entreprise .....

Siret :.....

Adresse :.....

Téléphone : ..... E-Mail : .....

#### **M'engage à :**

- Justifier de ma qualification en matière de travaux d'assainissement (carte professionnelle FNTP)
- Justifier d'une assurance me permettant de travailler en domaine public
- Fournir un plan projet indiquant, l'implantation, les matériaux, le diamètre, la profondeur de toutes les canalisations et du regard en limite de propriété
- Suivre les prescriptions techniques de la direction des cycles de l'eau et faire valider préalablement toute modification significative du projet
- Justifier de ma qualification en matière d'AIPR, CATEC (si nécessaire)
- Réaliser les déclarations de projet de travaux (DT/DICT) auprès des exploitants des réseaux
- Réaliser les demandes d'autorisation de voirie auprès des communes et des services publics concernés
- Suivre les prescriptions de réfection de voirie, à solliciter auprès de la mairie
- **Attendre l'accord écrit de la direction des Cycles de l'Eau avant de programmer des travaux**
- Informer la direction des cycles de l'eau du début des travaux au moins 15 jours à l'avance
- **A réaliser un constat de fin de travaux avant remblaiement** en présence de la direction des cycles de l'eau ou de son exploitant
- Mettre en place et respecter l'ensemble des mesures de protection des travailleurs définies dans le Code du Travail

#### **Pour les travaux suivants :**

Nature des travaux : .....

Localisation des travaux : .....

Date souhaitée des travaux : .....

A ....., le .....

Signature et cachet de l'entreprise

## RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

La demande de raccordement ci-dessus est :

Conforme

Non-Conforme

Date de validation :

### Rappel des étapes à suivre :

- Obtenir un arrêté de voirie auprès du gestionnaire de la voie
- Informer **15 jours** à l'avance la direction des cycles de l'eau de la CASGBS du début des travaux
- Faire réaliser un **constat de fin de travaux avant remblaiement en présence de la direction des cycles de l'eau** ou de son exploitant
- Mettre hors service, vidanger et combler les installations d'assainissement non-collectif après déconnexion
- A fournir le plan de recollement de mes installations si possible.
- Solliciter une autorisation préalable à tout rejet d'effluents non domestiques

### Commentaires complémentaires de la direction des Cycles de l'Eau :

Montant qui sera à régler au Trésor Public :

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - PFAC

€

Une fois les travaux réalisés et constatés, un diagnostic des installations sanitaires intérieures pourra être réalisé à vos frais conformément à la procédure de certificat de conformité de la CASGBS. A la réception de ce rapport, la CASGBS vous communiquera un certificat de conformité du branchement.

Le Président de la Communauté d'Agglomération  
Saint Germain Boucles de Seine

**Pierre FOND**

Communauté d'Agglomération  
Saint Germain Boucles de Seine  
(Yvelines)

